

# **Association Mains libres**

15 rue Saint-Denis 75001 Paris – [www.mainslibres.asso.fr](http://www.mainslibres.asso.fr)  
Contact : [elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr](mailto:elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr) - 01 42 21 99 32

## **Demande d'autorisation d'ouverture d'une bagagerie biquotidienne pour SDF**

L'association Mains libres, déclarée le 3 juillet 2007 (n° de dossier 00176898P), projette l'ouverture d'une bagagerie biquotidienne pour SDF. La date d'ouverture souhaitée est le 1<sup>er</sup> mars 2007.

### **Le local**

Le local, d'une superficie totale de 135 m<sup>2</sup>, est situé au premier étage du 101 rue Rambuteau, dans les Pavillons Willerval du Forum des Halles (Paris 1<sup>er</sup>). Il appartient à la Ville de Paris et il est géré par la SEM Paris Centre.

L'association utilise un établissement déjà existant qui voit simplement sa destination transformée : il s'agissait jusqu'ici d'une halte-garderie, et il s'agira désormais d'une bagagerie.

La seule modification apportée par rapport à l'existant est la création d'une cloison séparant la salle d'attente de la salle d'ouverture des bagages 1.

Compte tenu du stockage des bagages, l'établissement aura un potentiel calorifique important, mais il est bien isolé par rapport aux tiers.

### **Description de l'activité**

L'activité, qui fait l'objet d'une convention entre l'association Mains libres et la Ville de Paris, consiste à accueillir des SDF matin et soir pour stocker leurs bagages dans des casiers, de façon à faciliter leur vie quotidienne et leurs démarches d'insertion.

Concrètement, lorsqu'un SDF viendra à la bagagerie, il sera accueilli par un volontaire et pourra prendre un café dans la salle d'attente. Puis il se présentera au guichet de la salle des casiers, où un volontaire prendra ses sacs ou lui donnera ceux qui sont déjà stockés dans les casiers. Ensuite il se rendra dans l'une des deux salles d'ouverture des sacs, où des tables seront disposées afin qu'il puisse prendre dans ses sacs les affaires dont il a besoin ou ranger celles dont il ne se sert pas. Enfin il reviendra au guichet pour déposer les bagages qu'il souhaite laisser sur place.

Il pourra également, à l'occasion de ce passage, consulter ses mails dans le local informatique, ou avoir un entretien avec un responsable dans le bureau.

## **Horaires**

La bagagerie ouvrira sept jours sur sept toute l'année de 7h à 9h du matin et de 20 à 22h le soir.

## **Aménagement intérieur**

Il existe deux issues : une entrée principale et une issue de secours.

La pièce principale est la salle des casiers. Elle est accessible uniquement aux volontaires (3 personnes au maximum) et non aux usagers.

Les casiers sont constitués de structures métalliques auto-porteuses. La capacité de stockage de la bagagerie est de 50 casiers d'un demi mètre cube chacun, soit un stockage de 25 m<sup>3</sup> au total.

A l'une des portes de cette pièce, qui donne sur la salle d'attente, se trouve un guichet (une table) permettant d'accueillir les usagers et de leur faire passer les bagages. L'autre porte permet l'accès à l'issue de secours.

Les usagers se tiennent principalement dans la salle d'attente et les salles d'ouverture des sacs. Ils ont également accès au local informatique, à l'office, et aux sanitaires. Le bureau permet aux responsables de l'association d'avoir des entretiens en tête-à-tête avec les usagers qui le souhaitent.

L'équipement comprend enfin deux locaux techniques auxquels les usagers n'ont pas accès.

## **Les effectifs**

Trois bénévoles accueilleront les SDF sur chaque créneau de deux heures.

Les effectifs présents seront au maximum de 30 personnes, répartis de la façon suivante :

- 17 personnes dans la salle d'attente ou la salle d'ouverture des sacs 1,
- 5 personnes dans la salle d'ouverture des sacs 2,
- 3 personnes dans le local informatique,
- 2 personnes dans le bureau,
- 3 personnes dans la salle des casiers (bénévoles uniquement).

## **Notice de sécurité**

NB : le plan des dispositifs de sécurité est fait sur la base de l'existant.

Les dispositifs de sécurité comprennent :

- 5 têtes de détection d'incendie (entrée, salle d'ouverture des sacs 2, salle d'attente, salle des casiers, local technique)
- 1 alarme incendie et 1 système de sécurité incendie (local technique)

- 2 extincteurs à eau (salle d'ouverture des sacs 2, en attente d'être posés)
- 1 extincteur CO2 (local technique)
- 4 blocs autonomes d'éclairage de sécurité (entrée, circulation, 2 portes de la salle des casiers).

Pour chaque créneau horaire, un responsable local de sécurité sera nommé et formé parmi les volontaires. Un registre de sécurité sera tenu à jour.

### **Accessibilité**

L'accès des personnes handicapées se fait depuis la rue en utilisant l'ascenseur de la porte Rambuteau du Forum.

Toutes les portes des pièces accueillant le public (c'est-à-dire toutes les pièces à l'exception des locaux techniques) sont à plus de 80 cm de large.

Il existe un sanitaire accessible aux personnes handicapées.